

■ **ACTIMMOB S.A.**, précédemment à Pully, CH-550-1026309-3 (FOSC du 31.08.2001, p. 6745). Siège transféré à Romont (FR), Avenue Gérard-Clerc 6, c/o Frimob SA. Statuts originaires du 21.08.2001, modifiés le 24.01.2005 (dern. mod.). But: achat, vente, construction et exploitation de biens immobiliers. Capital-actions: CHF 100'000.—, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.—, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre signature. Enderli Luc, président, et Rossellat Michel, secrétaire, ont démissionné, leur signature est radiée. Pawletta Patrick, de France, à Louez-les-Duisans (France), administrateur inscrit, est nommé président, Magne André, de La Magne, à Corpataux, est nommé secrétaire, et Théodoloz Charles-Henri, de Grône, à Bramois, est nommé administrateur, tous trois avec signature collective à deux. FIDUCIAIRE Paul-André JAQUES n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Thalmann Philippe, de Fribourg, à Villars-sur-Glâne.

Journal no 532 du 02.02.2005  
(02691624 / CH-550.1.026.309-3)